



Relevé de décisions du Conseil fédéral du lundi 17 juin 2024 en visioconférence

8h30 -9h40

Présents : Eddy KHALDI ; Anne-Marie ALAIS ; Christian ASTIER ; Jean-Pierre BONIN ; Marie-France CONTANT ; Martine DELDEM ; Carmen ESCLOPÉ ; Philippe FOLTIER ; Michèle LIBOT ; Jean MILLAIRE ; Pierre MIMRAN ; Jean MOREAU ; Philippe PELISSIER ; Françoise RISS ; Édith SEMERDJIAN ; Nicole TAVARÈS.

Excusés : Philippe GALLIER ; Catherine HAENSLER ; Camille HYBOIS ; Bernard RACANIÈRE ; Mireille SABATTIER.

16 Présents

Ce Conseil fédéral supplémentaire a lieu à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale du 9 juin 2024, par le Président de la République.

Les Unions ont demandé à la Fédération de publier un texte qui serait un moyen de faire connaître notre fonction par les élus, afin qu'ils puissent mieux se positionner.

Des Unions ont préparé des textes en s'appuyant sur l'école et la laïcité, pour rencontrer les candidats, dans leurs circonscriptions. (577 circonscriptions)

Après avis et approbation des Conseillers fédéraux présents, il est proposé :

- D'interroger les candidats une fois le vote terminé ; les élus ; les parlementaires et faire remonter les contacts à la Fédération.
- La nécessité de préserver chaque DDEN en rappelant la liberté de conscience et la réserve politique de chacun, pour éviter un risque de scission.
- De respecter la fidélité à nos idéaux et à nos principes de défense de la laïcité et de la République.

La Fédération fera un communiqué national, comprenant un court texte de présentation des DDEN et de leur fonction, la Résolution votée lors du dernier congrès des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2024 à Montpellier et du 4 pages « 1 DDEN recrute 1 DDEN » pour notre renouvellement en 2025.

Unanimité des participants

[Voir circulaire N°38/2024 jointe, transmise aux Unions.](#)

Prochain Conseil fédéral le 26 juin matin

Edith Semerdjian
Eddy Khaldi



CIRCULAIRE N° 38 / 2024 – 17 juin 2024

Objet : Adresse à transmettre aux candidats aux élections législatives

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues,

Le texte en bleu ci-dessous est une adresse à transmettre aux candidats aux élections législatives développant des principes conformes à ceux que nous revendiquons pour l'École publique et la laïcité en excluant tous ceux qui prônent la discrimination sous toutes ses formes.

Chaque Union a la possibilité d'y adjoindre un communiqué propre défendu par ses instances.

La Fédération vient de créer dans son INTRANET un espace pour joindre les envois et retours de chaque Union : [Législatives 2024 | Fédération DDEN \(dden-fed.org\)](https://www.dden-fed.org)

Demandez si besoin un accès à l'intranet fédéral.

Amitiés laïques et fédérales.

Madame la candidate ou monsieur le candidat aux élections législatives

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) exercent une fonction officielle inscrite dans le Code de l'Éducation.

Notre Fédération nationale inscrit son action dans les questions afférentes à l'École et la laïcité intégrées dans notre résolution générale jointe adoptée lors de notre dernier Congrès il y a 15 jours.

Par un vote unanime du Conseil Fédéral, notre résolution ne sera pas présentée aux candidats aux élections législatives qui prônent des propositions d'exclusions discriminatoires, explicites ou implicites contraires à la nécessaire fraternité nationale et à la laïcité de la République.

Vos réponses apportées à notre résolution seront transmises à nos adhérents et sympathisants afin d'éclairer leur choix.

Cordialement.

Joins :

- Résolution générale du 2 juin 2024
- Un ou une DDEN recrute un ou une DDEN